

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT :	Nettoyant pour batterie de cuisine Bar Keepers Friend
USAGES IDENTIFIÉS PERTINENTS DE LA SUBSTANCE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES :	Usages identifiés pertinents : Nettoie et (ou) polit la plupart des surfaces dures non poreuses. Ne pas utiliser ce produit sur les surfaces en fonte, granite, marbre ou bois ni pour nettoyer les tissus, le cuir, les surfaces peintes, les miroirs, l'or ou l'argent (sauf l'argent sterling). Ne pas utiliser ce produit lorsqu'il sera difficile ou impossible de rincer abondamment les surfaces.
FABRICANT :	SerVaas Laboratories, Inc 5240 Walt Place Indianapolis, IN 46254 – É.-U.
POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES CONCERNANT LE PRODUIT :	1-800-433-5818 (États-Unis) 1-317-636-7760 (à l'extérieur des É.-U.) www.barkeepersfriend.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (CHEMTREC) :	1-800-424-9300

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION DU MÉLANGE :	Irritation des yeux, cat. 2A – H319
ÉLÉMENTS SUR L'ÉTIQUETTE :	
MENTION D'AVERTISSEMENT :	Mise en garde
PICTOGRAMME (DANGER) :	
MENTIONS DE DANGER :	H316 Cause une légère irritation cutanée H319 – Cause une grave irritation oculaire
MESURES PRÉVENTIVES :	P264 Lavez bien vos mains après avoir manipulé le produit. P280 Portez des lunettes /un masque de protection.
INTERVENTION :	P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution dans l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. P337+P313 En cas d'irritation oculaire prolongée : Consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, il faut avoir en main le récipient.

SECTION 3 – COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENT	% en poids	N° CAS
FELDSPATH*	Confidentiel	68476-25-5
ACIDE DODÉCYLBENZÈNE-SULFONIQUE LINÉAIRE (DDBSA)	Confidentiel	69669-44-9
ACIDE OXALIQUE	7,5 - 9,5	144-62-7

*non réglementé comme matière dangereuse

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :	Rincer avec précaution dans l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire prolongée : Consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, il faut avoir en main le récipient.
EN CAS D'INGESTION :	Boire de l'eau ou du lait et consulter un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, il faut avoir en main le récipient.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :	Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée prolongée, obtenir des soins médicaux. En cas de consultation d'un médecin, il faut avoir en main le récipient.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Ce produit ne présente pas de risque d'incendie. Utiliser tout moyen d'extinction convenant aux matières environnantes.

CONSIGNES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :	Porter un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH et des vêtements de protection appropriés pour la lutte contre un incendie chimique. Refroidir par pulvérisation d'eau les contenants exposés aux flammes. L'acide oxalique peut se décomposer en monoxyde de carbone (CO) et en acide formique (H COOH) lors d'un incendie.
--	---

SECTION 6 – MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE DE SUBSTANCE :	Lors de petits déversements, essuyer les surfaces concernées avec une vadrouille, des serviettes de papier ou des linges. Lors de déversements importants, épandre un matériau absorbant tel que la litière pour chat pour contenir les déversements ou fuites. Balayer soigneusement le déversement en veillant à ne pas soulever la poussière, puis jeter le tout dans un contenant pour ordures ménagères.
MODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS :	Éliminer les déchets conformément à la réglementation municipale, provinciale, de l'État ou fédérale en vigueur. Neutraliser l'acide avec du bicarbonate de soude. Porter l'équipement de protection au besoin (voir la section 8).

SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE :	Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. Ranger ce produit dans un endroit sec.
CONDITIONS D'USAGE SÉCURITAIRE :	Respecter les directives figurant sur l'étiquette. Appliquer une petite quantité de produit sur la surface humide ou sur un linge ou une éponge humide, puis frotter doucement. Ne pas mélanger ce produit avec d'autres substances chimiques, comme un javellisant ou de l'ammoniaque.

Laver les mains après usage. Les personnes ayant la peau sensible ou effectuant un usage prolongé devraient porter des gants imperméables.
Habituellement, aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est requis sauf dans les cas décrits pour la lutte contre un incendie ou si le produit est mélangé à un javellisant ou de l'ammoniaque.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PRINCIPALES VOIES D'EXPOSITION : Contact avec la peau et contact des yeux avec les mains. En cas de contact avec les yeux, consulter la section 4 – Premiers soins.

INGESTION ACCIDENTELLE OU INTENTIONNELLE : Le nettoyeur pour batterie de cuisine Bar Keepers Friend présente une toxicité orale minime. En cas d'ingestion d'une grande quantité, consulter la section 4 - Premiers soins.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE : Chez certaines personnes, un contact prolongé peut provoquer des irritations et le dessèchement de la peau. Les personnes ayant la peau sensible ou effectuant un usage prolongé devraient porter des gants de protection (c.-à-d. des gants conçus pour les tâches ménagères domestiques).

SEUILS D'EXPOSITION : Acide oxalique : ACGIH TLV/ OSHA PEL/ NIOSH REL 1 mg/M3 (TWA) 2 (STEL).

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : solide (poudre) COULEUR :blanc

ODEUR : négligeable pH:de 1,5 à 2,5 (selon la dilution typique)

POINT DE CONGÉLATION : Sans objet POINT D'ÉBULLITION : ... Sans objet

POINT D'ÉCLAIR : ininflammable TAUX D'ÉVAPORATION : ... Sans objet

DENSITÉ : 0,85 - 0,95 SOLUBILITÉ :L'acide oxalique et le surfactant sont solubles dans l'eau.

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

RÉACTIVITÉ : Incompatible avec le javellisant au chlore, l'ammoniaque et les produits alcalins.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : L'acide oxalique peut se décomposer en monoxyde de carbone (CO) et en acide formique (H COOH) lors d'un incendie.

SECTION 11 – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË :
ACIDE OXALIQUE : Voie orale LD50 >7 500 mg/kg (rat)
Voie cutanée LD50 ne peut pas être déterminée
Irritant oculaire
Léger irritant cutané
Inhalation LD50 ne peut pas être déterminée
Non sensibilisant

Acide dodécylbenzène-sulfonique (DDBSA) Irritant cutané et oculaire modéré

SECTION 12 – RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Le nettoyant pour batterie de cuisine Bar Keepers Friend présente un risque minime pour la faune terrestre.

L'acide oxalique et l'acide dodécylbenzène-sulfonique (DDBSA) sont solubles dans l'eau. La dissolution de ces substances dans des étendues d'eau peut poser un risque à court terme pour les poissons et les autres organismes aquatiques. La dissipation dans l'environnement est rapide.

En cas de déversement, éviter le ruissellement vers les étendues d'eau. Nettoyer les déversements conformément aux indications de la Section 6.

SECTIONS 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Le nettoyant pour batterie de cuisine Bar Keepers Friend peut être jeté avec les ordures ménagères.

SECTION 14 – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

NON RÉGLEMENTÉE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DES É.-U. (DOT).

NUMÉRO DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DES É.-U. (DOT) : .Sans objet

GROUPE D'EMBALLAGE :Sans objet

RENSEIGNEMENTS MARITIMES :Sans objet

QUANTITÉ DE SUBSTANCES DANGEREUSES À SIGNALER :Sans objet

CLASSIFICATION TMD :Produit de consommation – expédition transfrontalière

CLASSIFICATION ADR :Sans objet

CLASSIFICATION IMDG :Non réglementé

CLASSIFICATION IATA :Pas admissible dans le lot de boîte fabriqué

SECTION 15 – RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATIONS D'ÉTAT ET FÉDÉRALES DES É.-U. : .. SARA Title III Section 313 Toxic Chemical Notification

ET DE DÉVERSEMENTS :Aucun

AUTRE CLASSIFICATION :Produit non contrôlé par le règlement Canadien SIMDUT

SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

NFPA Risques pour la santé : 2 Inflammabilité : 0 Instabilité : 0 Spécial : S. O.

HMIS Risques pour la santé : 2 Inflammabilité : 0 Risques physiques : 0

Avis de non-responsabilité : Les renseignements présentés dans ce document sont fondés sur les données provenant de sources fiables; elles sont exactes au meilleur de la connaissance de SerVaas Laboratories, Inc. SerVaas Laboratories, Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude des données ou aux résultats obtenus ou découlant de l'utilisation du produit. Il incombe à l'utilisateur de déterminer la pertinence d'utilisation d'un matériau ou d'un produit à des fins précises et de l'adoption de mesures de sécurité appropriées. SerVaas Laboratories, Inc. décline toute responsabilité en cas de blessures ou de dommages causés par une mauvaise utilisation d'un matériau ou d'un produit décrit dans les présentes.

Date de révision : 12 juin 2015 Le présent document annule et remplace celui daté : 15 mai 2015

Préparé par : P. SerVaas, SerVaas Laboratories, Inc.
